OFA - CFPC

Campus Nat'Thuré Végétal

Campus Na'Thuré Végétal

Nos formations par apprentissage



Ensemble faisons grandir le futur

Thuré - Châtellerault

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE


L'histoire derrière le Campus


CAPA Jardinier Paysagiste par apprentissage - 2 ans


BAC PRO AP par apprentissage 3 ans


BP Aménagement Paysager - 2 ans


BPA Ouvrier Spécialisé du paysage 1an


CS Conduites de Productions Maraichères - 1 an


CS Constructions Paysagères 1 an


CAPA Métiers de l'Agriculture 1 an


Notre Tiers lieu : le CADI


Mini stage d'orientation



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Choisir une formation, c'est bien plus qu'acquérir des connaissances ou préparer un diplôme. C'est faire le choix d'un parcours, découvrir de nouvelles perspectives et se donner les moyens de concrétiser un projet professionnel.
Au sein de l'OFA-CFPC de Thuré, nous sommes convaincus que chaque parcours est unique et que la réussite se construit grâce à un accompagnement de proximité, une pédagogie adaptée et une relation étroite avec le monde professionnel.

Que vous soyez jeune en recherche d'orientation, apprenti, adulte en reconversion ou professionnel, notre ambition est la même : vous accompagner dans la construction d'un avenir professionnel qui vous ressemble et vous permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

Ancrées dans les réalités du terrain et les besoins des entreprises, nos formations privilégient l'acquisition de compétences concrètes, l'expérience professionnelle et le développement de l'autonomie. Elles s'appuient sur l'expertise et l'engagement d'une équipe pédagogique et administrative professionnelle, mobilisée au quotidien pour favoriser la réussite de chacun.
Notre centre est également un lieu d'échanges, de rencontres où les valeurs humaines, le respect, l'engagement et l'esprit collectif occupent une place essentielle.

À travers ce livret, nous vous invitons à découvrir la diversité de nos formations et les possibilités qu'elles offrent pour construire, faire évoluer ou donner un nouvel élan à votre projet professionnel.

"Parce que chaque projet mérite d'être accompagné et chaque talent encouragé, nous serons heureux de vous accueillir et de vous accompagner vers la réussite."



L'histoire derrière

LE CAMPUS



Son nom varie en fonction de l'histoire. Connu sous le nom du lycée Danielle Mathiron, du LEPA de Thuré, du lycée agricole, plus récemment du pôle de formation, autant de noms qui désignent aujourd'hui le Campus Nat'Thuré Végétal.

C'est une institution de l'enseignement agricole dans la Vienne. Depuis plus de 40 ans, le Campus Nat'Thuré Végétal accueille les lycéens, apprentis et stagiaires qui souhaitent se former aux métiers du végétal. En 2024, le nom de l'établissement a changé, pour devenir le Campus Nat'Thuré Végétal.
Le terme **CAMPUS** traduit un continuum d'études de la classe de 3ème jusqu'au BTS en incluant la formation tout au long de la vie.

Le Campus se décline en trois unités : le **lycée agricole Danielle Mathiron** qui accueille 180 élèves de la troisième de l'Enseignement Agricole au BTS ; **une exploitation agricole, le Domaine des Chevaliers**, afin de passer de la théorie à la pratique et un **OFA-CFPPA** qui accueille 200 apprentis et stagiaires.

Le Campus c'est aussi des supports pédagogiques adaptés et modernes : l'exploitation agricole sur 130 hectares, des serres horticoles, du maraichage bio, un pôle technique en agro équipement et travaux paysagers et un plateau technique flambant neuf dédié aux services à la personne.

Formation par apprentissage

OFA

Campus Nat'Thuré Végétal

CAPA JP

JardinierPaysagiste - 2 ans

Fais pousser ton avenir au grand air!

- Entretiens des espaces verts
- Terrains d'application concrets sur le Campus
- Reconnaissance des végétaux
- Accompagnement personnalisé









100 % DE RÉUSSITE AUX EXAMENS
91% DES APPRENANTS SATISFAITS

CAMPUS NAT'THURE
ET VÉGÉTAL
Rue du lycée 86540 Thuré

Secrétariat apprentissage :
Mercédès LOPEZ, Valérie MESSY

05 - 49 -93 -70 -52
cfa.thure@educagri.fr

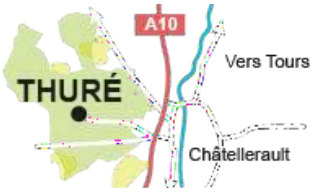

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

Un CAPquialliethéorie, pratiquesurle terrainetenseignementsprofessionnels enentreprisepouracquérir des compétencesconcrètes etrecherchées. Uneformationdynamiquepourbâtir votreavenirdansunsecteur en pleine croissance.

Prérequis

Conditionsd'admission en apprentissage

Êtreâgéde 16 à 29 ans insclu,
Possibilité dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3ème,
Après un Capa SARVER, un CAP, une classe de première.

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire, écrire etcomprendre le français (niveau B1),
Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
Avoir un professionnel validé dans le domaine du service à la personne

Modalités et délai d'accès à la formation

Présence quotidienne d'une référenteHandicap, des locaux de plain pied, une place de parking réservée aux PSH, un accès à l'internat et aux chambres en rez-de- chaussée

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Surun parcours de 2 ans,sur la base de 35h / semaine

- En Centre : 13 semaines / an
- En entreprise : 34 semaines / an dont 5 semaines de congés payés
- Dans le cas où l'apprenti disposerait d'une Validation des Acquis Académiques (VAA), un parcours de formation et un plan d'évaluation individualisé seraient réalisés

Financement

Formation financée par les OPCO pour les contrats privés et par les collectivités territoriales pour les contrats publics

Rémunération

Rémunération par l'entreprise selon l'êge et l'année de formation

Objectifs de la formation :

Mettre en œuvre lesdifférentes techniques pour réaliser un espace vert ou jardin, et en assurer l'entretien
Acquérir une connaissance précise des végétaux
S'organiser dans son travail et assurer la maintenance courante du matériel dans les conditions de sécurité optimales
Savoir rendre compte de ses activités à la hiérarchie.

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Cediplôme de CAPa Jardinier Paysagisteest attribué à lafin des deux années de formation, en CCF (Contrôles en Cours de Formation), à partir des résultats obtenus : 60% en contrôle continuet 40% en épreuvesterminales.

Les + de notre établissement

Modalités pédagogiques

Cours théoriques
Cours partiques (nombreux Travaux Pratiques)
Individualisation de l'enseignement
Stages Collectifs

La valeur ajoutée

RestaurationauselfPossibilités d'hébergement à l'Internat
Centre d'Accompagnement, de Documentation et d'Information (CADI)
Salles informatiques
Plateaux techniques aménagement paysager
Matériels professionnels des espaces verts
MOBILITÉ Internationale

Après le CAP

Etudes

BAC PROAménagement Paysager
BPA OuvrierSpécialisédu Paysage

Entrée dans la vie active

Ouvrier-ère du paysage,jardinier-ère paysagiste, agent-e d'entretien des espaces verts, ruraux ou naturels, agricoles...dans le secteur privé ou en collectivité

Contenu de la formation :
4 Modules d'Enseignement Général
3 Modules d'enseignement professionnel
- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
+ Module Reconnaissance des végétaux
+ Module Protection sociale et droit du travail

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP : 38386
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2030

MAJ 13/04/2026

Formation par apprentisage

OFA

Campus Nat'Thuré Végétal

BAC PRO AP

AménagementsPaysagers - 3 ans

Fais de ta passion pour la nature un vrai métier









- Une formation concrète et professionnalisante
- Végétalisation
- Création d'Aménagements Paysagers
- Devenir chef d'équipe

95 % DE RÉUSSITE AUX EXAMENS
81 % DES APPRENANTS SATISFAITS

CAMPUS NAT'THURE
ET VÉGÉTAL
Rue du lycée 86540 Thuré

Secrétariat apprentissage :
Mercédès LOPEZ, Valérie MESSY

05 - 49 -93 -70 -52
cfa.thure@educagri.fr

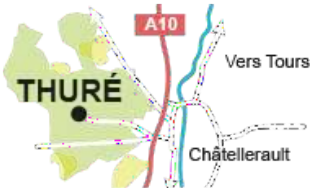

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le titulaire du BAC PRO«aménagements paysagers encadreune ou deuxéquipes sur leschantiers. Il donne les consignes, répartit le travail au quotidien, s'assure dubonétatdu matériel,du respect des règles de sécurité et des règles de l'art. Il interprète les plans et documents d'exécution, les adapte au terrain, résout les éventuels soucis techniques et assure le suivi administratif du chantier.

Prérequis

Conditionsd'admission en apprentissage

Êtreâgé de 16 à 29 ans insclu,
Possibilité dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3ème,
Aprèsun CAP, une classede seconde, une classe de première

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire,écrire etcomprendrele français(niveau B1),
Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
Avoir unprofessionnel validédans le domainedupaysage.

Modalités et délai d'accès à la formation

Présence quotidienned'une référente Handicap,deslocaux de plain pied, une place de parking réservée aux PSH, un accèsà l'internatet auxchambresen rez-de-chaussée

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Surun parcours de 3ans,sur la base de 35h / semaine

- En Centre : 20 semaines / an
- En entreprise : 27 semaines / an dont 5 semaines de congés payés
- Dans le cas où l'apprenti disposerait d'une Validation des Acquis Académiques (VAA), un parcours de formation et unplan d'évaluation individualisé seraient réalisés

Financement

Formationfinancée par les OPCO pour les contrats privés et parlescollectivités territoriales pour les contrats publics

Rémunération

Rémunération par l'entreprise selon l'êge et l'année de formation

Contenu de la formation :
4Modules d'EnseignementGénéral
Modules d'enseignement professionnel

- MP 1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
- MP 2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager
- MP 3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
- MP 4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
- MP 5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

+ Module d'Adaptation Professionnel

Objectifs de la formation :

Lesdiplômés serontcapablesde planifier et de mettre en œuvre des projets d'aménagements paysagers en collaboration avec les clients, de mener des études de terrain, de concevoir des espaces paysagers en utilisant des plantes, des matériaux et des équipements, et de veiller à la maintenance et à la gestion des espaces aménagés.

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Ce diplôme est attribué à la fin des 3 années de formation. La formation étant organisée en modules, elle permet de bénéficier, à partir de la 1ère, du contrôle en cours de formation (CCF) qui compte pour l'examen final.
L'autre partie de l'examen se déroule sous la forme d'épreuves terminales écrites et orales.

Les + de notre Campus

Modalités pédagogiques

Cours théoriques
Cours partiques (nombreux Travaux Pratiques)
Individualisation del'enseignement

La valeur ajoutée

Participation aux Olympiades des métiers
Restauration au self
Possibilités d'hébergement à l'internat
Centre d'Accompagnement, de Documentation et d'Information (CADI)
Salles informatiques
Plateux techniques aménagement paysager
Matériels professionnels des espaces verts
MOBILITÉ Internationale

Après le BAC PRO

Etudes

BTSAAménagements Paysagers
CertificatsdeSpécialisation

Entrée dans la vie active

De nombreuses opportunités sont ouvertes au terme du Bac Pro Aménagements paysagers puisque les diplômés pourront aussi bien travailler pour le compte des mairies, collectivités territoriales, que pour des entreprises spécialisées dans l'aménagement du paysage ou la gestion des espaces vertes.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP : 38857
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2030

MAJ 13/04/2026

Formation par apprentissage

OFA

Campus Nat'Thuré Végétal

BREVET PROFESSIONNEL

AménagementPaysager - 2ans

Un métier de soins et de précision qui requiert patience et anticipation.









- Formation de niveau 4
- Des Enseignements Généraux fondus dans les Enseignements Pratiques
- Devenir Chef d'équipe
- Accompagnement individualisé

NOUVEAU DIPLÔME

CAMPUS NAT'THURE ET VÉGÉTAL

Rue du lycée 86540 Thuré

Secrétariat apprentissage :
Mercédès LOPEZ, Valérie MESSY
05 - 49 -93 -70 -52
cfa.thure@educagri.fr

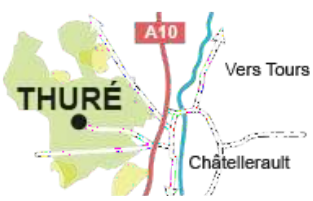

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

BP Aménagement Paysager

Acquérir les connaissances etles savoir-faire nécessairesàla maîtrise des techniques utilisées enaménagements, paysagers et àlacommunication en situation professionnelle. Cetteformationrépond aux nouvellesexigences en matière de sécurité sur les chantiers, de réalisation de travaux de qualité, de gestion durable des espaces.

Prérequis

Conditionsd'admission en apprentissage

Être âgé de 16 à 29 ans inclus,
Après un CAPA JP ou un diplôme supérieur en lien avec le métier.
Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du paysage ou une collectivité

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau B1),
Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
Avoir un professionnel validé dans le domaine du paysage.

Modalités et délai d'accès à la formation

Admission après test et entretien de positionnement. Inscription possible jusqu'à 2 mois avant le démarrage de la session.

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Sur un parcours de 2 ans, sur la base de 35h / semaine :

- En Centre : 26 semaines / an
- En entreprise : 78 semaines / an dont 5 semaines de congés payés
- Dans le cas où l'apprenti disposerait d'une Validation des Acquis Académiques (VAA), un parcours de formation et un plan d'évaluation individualisé seraient réalisés

Financement

Formation financée par les OPCO pour les contrats privés et par les collectivités territoriales pour les contrats publics

Rémunération

Rémunération par l'entreprise selon l'êge et l'année de formation

Contenu de la formation :

UC 1 : Se situer en tantque profesionnel de l'aménagement paysager
UC 2 : Organiser les travaux sur chantier d'aménagement
UC 3 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
UC 4 : Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
UC 5 : Mettre en place des infrastructures
UCARE : Réaliser la maintenance corrective du matériel motorisé de l'entreprise

Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la maîtrise des techniques utilisées en aménagements, paysagers et à la communication en situation professionnelle. Cette formation répond aux nouvelles exigences en matière de sécurité sur les chantiers, de réalisation de travaux de qualité, de gestion durable des espaces.

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Le BP AP est un diplôme national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture. Pour chaque Unité Capitalisable (UC), les connaissances sont évaluées en contrôle continu. Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Le diplôme est délivré lorsque les 6 UC sont obtenues.

Les + du Campus

Modalités pédagogiques

Cours théoriques
Cours partiques (nombreux Travaux Pratiques)
Individualisation de l'enseignement

La valeur ajoutée

Participation aux Olympiades des métiers
Restauration au self
Possibilités d'hébergement à l'Internat
Centre d'Accompagnement, de Documentation et d'Information (CADI)
Salles informatiques
Plateaux techniques aménagement paysager
Matériels professionnels des espaces verts
MOBILITÉ Internationale

Après le BP

Etudes

Les Certificats de Spécialisation comme : construction paysagère, élagage, sols sportifs engazonnées, arboriste grimpeur, ...

Entrée dans la vie active

Les titulaires du BP Aménagements paysagers pourront aussi bien travailler pour le compte des mairies, collectivités territoriales, que pour des entreprises spécialisées dans l'aménagement du paysage ou la gestion des espaces vertes.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP : 38314
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2030

MAJ 21/05/2026

Formation Adultes

CFPC

Campus Nat'Thuré Végétal

BPA OSP

OuvrierSpécialiséduPaysage - 1 an

Du projet au terrain, la nature comme terrain d'avenir









- Une formation sur 1 an
- Un métier concret
- Une insertion rapide

95% DES APPRENANTS SATISFAITS

CAMPUS NAT'THURE ET VÉGÉTAL
Rue du lycée 86540 Thuré

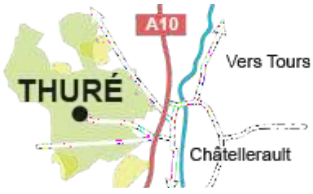

Secrétariat Formations Adultes :
Stéphanie LETENIER
05 - 49 -93 -70 -53
cfppa.thure@educagri.fr

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

BPA Ouvrier Spécialisé du Paysage

L'ouvrierpaysagiste polyvalent,qui réalise différents travauxtechniques spécifiquescourantsdemise en place et d'entretiendesvégétauxetderéalisation d'ouvrages d'aménagements paysagers.
Il est responsable de l'organisation de son travail et de la réalisation des travaux manuels et mécanisés qui lui sont confiés

Prérequis

Conditions d'admission Formation Adultes

·Être âgé d'au moins 18 ans.
·Être demandeur d'emploi ou salarié en CDI,CDD, congé individuel de formation ou salarié en reclassement CSP.

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau B1),
Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
Avoir un professionnel validé dans le domaine du paysage.

Modalités et délai d'accès à la formation

Admission aprèstestet entretiende positionnement. Inscription possible jusqu'à 2 mois avant le démarrage de la session.

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Sur un parcours de 1 an, sur la base de 35h par semaine

- En Centre : 24 semaines par an
- En stage en entreprise : 12 semaines

Accessibilité des locaux aux Personnes en Situation de Handicap

Présence quotidienne d'une référente Handicap aussi AESH, des locaux de plain pied, une place de parking réservée aux PSH, un accès à l'internat et aux chambres en rez-de-chaussée

Financement

Selon la situation du candidat (demandeur d'emploi, salarié, intérimaire, chef d'entreprise…) :
· Prise en charge par le Conseil régional
· Auto-financement
· Le coût de la formation (20€/h + frais de restauration + frais d'hébérgement si concerné) peut être pris en charge en partie ou en totalité par les organismes concernés selon la réglementation en vigueur.

Rémunération

Rémunération possible (Conseil régional HSP, CPF, France Travail, le CPF de transition, Cap emploi,…) selon la réglementation en vigueur.

Objectifs de la formation:

Acquérir les connaissances techniques afin d'intervenir dans le secteur de l'horticulture, de la pépinière et des productions légumières pour exercer un emploi d'ouvrier qualifié dans les entreprises spécialisées en production légumières, maraîchères, florales et pépinières avec une approche agroécologique.

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Le BPA OSP estun diplômenational de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture. Pour chaque Unité Capitalisable (UC), les connaissances sont évaluées en contrôle continu. Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Le diplôme est délivrélorsqueles 6 UC sont obtenues.

Les + du Campus

Modalités pédagogiques

Cours théoriques et Travaux dirigés
Individualisation de l'enseignement

La valeur ajoutée

Restauration au self
Possibilité d'hébergement au gîte
Centre d'Accompagnement, de Documentation et d'Information (CADI)
Salles informatiques
Plateaux techniques aménagement paysager

Matérielsprofessionnels des espaces verts

Après le BPA

Etudes

BAC PRO Aménagement Paysager

Insertion professionnelle

Salarié des entreprises paysagères ou dans d'autres structures, agent des services espaces verts des collectivités

Contenu de la formation :

- UC1 : Développer sonidentité professionnelle d'ouvrier du paysage
- UC2 :Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés
- UC3 : Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers
- UC4 : Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers
- UC5 : Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager
- UCARE : Réaliser des travaux de terrassement

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP 2024 : 39066
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2030

MAJ 21/05/2026

Formation par apprentissage

OFA

Campus Nat'Thuré Végétal

Certificat de Spécialisation

ConduitedeProductionMaraichère - 1an

Il planifie et assure le suivi de ses cultures du jeune plant à l'assiette...

- Formation sur 1 an
- Agriculture Biologique
- Transformation des productions maraichères
- Insertion rapide









CAMPUS NAT'THURE ET VÉGÉTAL

Rue du lycée 86540 Thuré

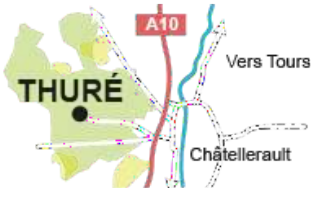

Secrétariat apprentissage :

Mercédès LOPEZ, Valérie MESSY

05 - 49 -93 -70 -52

cfa.thure@educagri.fr

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

CS Conduite de Production Maraichère

Cecertificat despécialisationagricole visel'acquisitiondecompétencescomplémentairesetspécialiséesavecune expériencede terraindanslesecteurdes métiersdelaproductionmaraîchère.

Prérequis

Conditions d'admission Formation Adultes

.Être âgé de 16 à 29 ans insclu
.Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 de type BP (REA, RAPH, RPLFFP), Bac pro (CGEA , CPH), BTSA (PH, APV, ACSE)
.Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme : justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole.

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau B1),
Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
Avoir un professionnel validé dans le domaine de l'horticulture ou du maraichage.

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Sur un parcours de 1 an, sur la base de 35h/ semaine

En Centre : 14 semaines / an
En stage en entreprise : 33 semaines/an dont 5 semaines de congés payés
Dans le cas où l'apprenti disposerait d'une Validation des Acquis Académiques (VAA), un parcours de formation et un plan d'évaluation individualisé seraient réalisés

Accessibilité des locaux aux Personnes en Situation de Handicap

Présence quotidienne d'une référente Handicap aussi AESH, des locaux de plain pied, une place de parking réservée aux PSH, un accès à l'internat et aux chambres en rez-de-chaussée

Financement

Formation financée par les OPCO pour les contrats privés et par les collectivités territoriales pour les contrats publics

Rémunération

Rémunération par l'entreprise selon l'êge et l'année de formation

Objectifs de la formation :

• conception d'une conduite technique de culture répondant à des objectifs sociaux-économiques et écologiques
• raisonnement des interventions de culture dans le respect des règles environnementales, des pratiques agro-écologique et des cahiers des charges de l'agriculture biologique.
• conception d'une stratégie de commercialisation incluant la transformation des produits récoltés

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Le CS est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment. Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées. Les évaluations se réalisent en situation professionnelle (SPS).

Les + du Campus

Au sein de l'établissement
• Modalités pédagogiques : cours théoriques, pédagogie par le projet avec des travaux pratiques sur l'exploitation maraîchère du Domaine, accompagnement individualisé, Techniques de Recherche d'Emploi.
• Pôle technique : 4ha de maraîchage labellisé Agriculture Biologique dont 1000m² de serres de production, 400m2 de serres de production de jeunes plants et 3,6ha d'agroforesterie.
• Centre de ressources, salles informatiques.
• Restauration en self, possibilités d'hébergement

Après le CS CPM

Insertion professionnelle

- Ouvrier spécialisé maraîcher ;
- Agent de culture légumière/ agent serriste ;
- Second d'exploitation ;
- Chef d'équipe ;
- Chef de culture / Responsable des serres ;
- Responsable des cultures en plein champ

Contenu de la formation :

- UC1 : assurer le pilotagetechnico-économique des productions maraîchères
- UC2 : réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères
- UC 3 : Réaliser les opérations relatives à latransformation des transformation des productions maraichères

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP 2024 : 41076
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2028

MAJ 06/05/2026

Formation Adultes

CFPC

Campus Nat'Thuré Végétal

CAPa MA-H

Métiers de l'Agriculture spécialité Horticulture - 1 an









CAMPUS NAT'THURE ET VÉGÉTAL
Rue du lycée 86540 Thuré

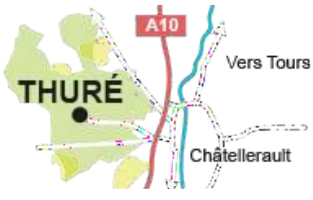

Secrétariat Formations Adultes :

Stéphanie LETENIER

05 - 49 -93 -70 -53

cfppa.thure@educagri.fr

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAPa Métiers de l'Agriculture

Ce diplôme prépare aumétier d'OuvrierAgricole.Il réalise les opérations techniquesliéesàla culturede plantes ornementales,delégumes,dejeunes plantsoud'arbres fruitiers, envuede leur commercialisation. Iltravaille dans une exploitation agricole spécialisée en horticulture, maraîchage, arboriculture ou pépinière.

Prérequis

Conditions d'admission Formation Adultes

·Être âgé d'au moins 18 ans.
·Être demandeur d'emploi ou salarié en CDI,CDD, congé individuel de formation ou salarié en reclassement CSP.

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau B1),
Savoir utiliser les quatre opérations mathématiques,
Avoir un professionnel validé dans le domaine de l'horticulture ou du maraichage.

Modalités et délai d'accès à la formation

Admission aprèstestet entretien de positionnement. Inscription possible jusqu'à 2 moiss avant le démarrage de la session.

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Sur un parcours de 1 an, sur la base de 35h/ semaine

- En Centre : 25 semaines / an
- En stage en entreprise : 12 semaines/an dont 5 semaines de congés payés

Accessibilité des locaux aux Personnes en Situation de Handicap

Présence quotidienne d'une référente Handicap aussi AESH, des locaux de plain pied, une place de parking réservée aux PSH, un accès à l'internat et aux chambres en rez-de-chaussée

Financement

Selon la situation du candidat (demandeur d'emploi, salarié, intérimaire, chef d'entreprise…) :
· Prise en charge par le Conseil régional
· Auto-financement
· Le coût de la formation (20€/h + frais de restauration + frais d'hébérgement si concerné) peut être pris en charge en partie ou en totalité par les organismes concernés selon la réglementation en vigueur.

Rémunération

Rémunération possible (Conseil régional HSP, CPF, France Travail, le CPF de transition, Cap emploi,…) selon la réglementation en vigueur.

Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances techniques afin d'intervenir dans le secteur de l'horticulture, de la pépinière et des productions légumières pour exercer un emploi d'ouvrier qualifié dans les entreprises spécialisées en production légumières, maraîchères, florales et pépinières avec une approche agroécologique.

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Le CAPA Métiers de l'Agriculture est un diplôme de niveau 3. Les connaissances sont évaluées par Unité Capitalisable (UC). Chaque capacité est obtenue de manière indépendante. Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées. Les évaluations se réalisent à partir de situations professionnelles explicitées (SPE).

Les + du Campus

Modalités pédagogiques : cours théoriques, Travaux Pratiques, auto-formation, positionnement et individualisation, Techniques de Recherche d'Emploi.
Plateau technique horticulture,
Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap,
Restauration au self, possibilités d'hébergement,
Salles informatiques

Insertion professionnelle

Les périodes de stage facilitent l'insertion professionnelle :
• Dans le secteur marchand : entreprises de plants, jardineries, pépinières, maraîchers.
• Dans le secteur public : pépinières et serres horticoles des collectivités locales.

Après le CAPa MA

Etudes

Certificat de spécialisation (technicocommercial, plantes à parfums, aromatiques et médicinales,etc.), Bac Pro Productions horticoles , Bac Pro Technicien conseil-vente : univers jardinerie, BP Responsable d'entreprise agricole.

Contenu de la formation :

Matières générales

- Agirdans des situationsdela vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social

Modules professionnels

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments agricoles
- Techniques et pratiques professionnelles (production Maraichère et Horticole).

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP 2024 : 40523
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2030

Campus Nat'Thuré Végétal

Certificat de Spécialisation

Constructions Paysagères

Sublime les espaces verts en apportant de la structure.

- Techniques professionnelles
- Pratiques sur le terrain
- Aménagements responsables
- Qualification reconnue
- Insertion directe









86% DES APPRENANTS SATISFAITS 100% DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

CAMPUS NAT'THURE
ET VÉGÉTAL
Rue du lycée 86540 Thuré

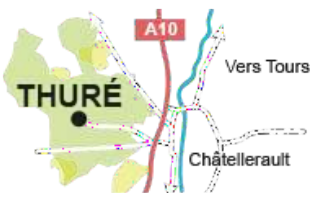

Secrétariat Formations Adultes :
Stéphanie LETENIER
05 - 49 -93 -70 -53
cfppa.thure@educagri.fr

réana

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CS Constructions Paysagères

Cette formationpaysagère apporteune spécialisationenconduite de chantier pourles constructionspaysagères, compétence pour réaliser les différents travaux de construction et de gérer une équipe de chantier.

Prérequis

Conditionsd'admission

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconverion profesionnelle
- Avoir un dossier validé et être prescrit par un Conseiller habilité (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, ...)
- Être titulaire d'un BAC ou justifier de 3 ans d'activité professionnelle à temps plein dans un secteur hors paysage ou de 1 an d'activité à temps plein dans le secteur du paysage

Satisfaire aux tests de prérequis

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau B1)
Savoir utiliser les quatre opérations mathématique
Avoir un projet professionnel validé dans le domaine du paysage

Modalités et délai d'accès à la formation

Admission après test et entretien de positionnement
Inscription possible jusqu'à 2 mois avant le démarrage de la session

Les clés de votre parcours

Durée de la formation

Sur un parcours de 1 ans, sur la base de 35h / semaine :

- En Centre : 14 semaines / an
- En entreprise : 12 semaines
- Dans le cas où l'apprenant disposerait d'une Validation des Acquis Académiques (VAA), un parcours de formation et un plan d'évaluation individualisé seraient réalisés

Accessibilité des locaux aux Personnes en Situation de Handicap

Présence quotidienne d'une référente Handicap, des locaux de plain pied, une place de parking réservée aux PSH

Financement

Rémunération possible (Conseil régional HSP, CPF, France Travail, le CPF de transition, Cap emploi,...) selon la réglementation en vigueur.

Rémunération

Rémunération possible (Conseil régional HSP, CPF, France Travail, le CPF de transition, Cap emploi,...) selon la réglementation en vigueur.

Objectifs de la formation :

Réaliserlestravauxpréparatoiresauchantier de constructions paysagères
Savoir utiliser des engins de terrassement
Réaliser les travaux de Voierie et Réseaux Divers
Réaliser les travaux de constructions paysagères
Gérer une équipe de chantier
Répondre aux exigences d'un cahier des charges
Respecter la réglementation en vigueur

Diplôme visé et modalités d'évaluation

Le CS est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment. Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées. Les évaluations se réalisent en situation professionnelle.

Les + du Campus

Modalités pédagogiques

Cours théoriques
Cours partiques (nombreux Travaux Pratiques)
Individualisation de l'enseignement
Auto-formation, individualisation Techniques de Recherche d'Emploi.

La valeur ajoutée

Restauration au self
Possibilité d'hébergement au gîte
Centre d'Accompagnement, de Documentation et d'Information (CADI)
Salles informatiques
Plateux techniques aménagement paysager
Matériels professionnels des espaces verts

Après le CS

Etudes

BTS Aménagement Paysager

Entrée dans la vie active

Ce professionnel peut exercer son activité au sein d'entreprises paysagistes, de services espaces verts et de collectivités territoriales : Ouvrier paysagiste qualifié spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères, Chef d'équipe en aménagement paysager, chef d'entreprise de paysagisme.

Contenu de la formation :

UC 1 : Assurer la préparation technique d'un chantier de construction paysagère
UC 2 : Réaliser la construction paysagère avec liants
UC 3 : Réaliser des constructions paysagères non maçonnées

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP : 41899
Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2031

MAJ 14/04/2026

LE CADI

Le tiers-lieu

Centre d'Accompagnement de Documentation et d'Information depuis 2016

Le CADI est un espace accueillant et ouvert à tous, dédié à l'apprentissage, à l'autonomie, à l'insertion professionnelle et au bien-être.

C'est un lieu hybride mêlant centre de documentation, espace de travail, d'échanges et d'accompagnement personnalisé.

Les missions



Favoriser la réussite des apprenants
Développer les méthodes d'apprentissage
Encourager l'autonomie et l'insertion professionnelle
Ouvrir à la culture et à l'information
Accompagner les jeunes et adultes dans leurs projets



Espaces :

Différents espaces sont à disposition:

-espace de travail
-espace de détente
-terrasse extérieure
-espace numérique

Les services

📚 Consultation & emprunt : livres, BD, mangas, documents scolaires et professionnels
📝 Soutien aux projets : rédaction de CV, lettres, orientation, prévention du décrochage
🎓 Aide aux examens et préparation au code
🤝 Accompagnement des DYS et des publics en difficulté
📍 Espace de travail, lecture et détente

Un lieu pour apprendre, créer, se rencontrer.

Le CADI, C'est qui ?

Une professeur documentaliste, Mme CAYRASSO
Un formateur : Mr LOMER
Une formatrice chargée d'accompagnement : Mme ROULON
Et .... 1 référente handicap, 3 AESH

Un suivi des apprenants est transmis à l'équipe pédagogique et de direction avant chaque période de vacances.

Tout savoir sur LE CADI

Centre d'Accompagnement de Documentation et d'Information

Favoriser la réussite des apprenants

Ouvrir à la culture et à l'information

Développer les méthodes d'apprentissage

Encourager l'autonomie et l'insertion professionnelle

Accompagner les jeunes et adultes dans leurs projets

Le A de CADI pour Accompagnement !











Contact
05 - 49 -93 - 86 -93
lpa.thure@educagri.fr

LE TIERS LIEU : LE CADI

LeCADI est un**espace accueillant**et**ouvert**à tous, dédiéà **l'apprentissage**, à **l'autonomie**, à **l'insertion professionnelle** et au **bien-être**. C'est un lieu **hybride** mêlant centre de documentation, espace de travail, d'échanges et d'accompagnement personnalisé.

Un lieu pour apprendre, créer, se rencontrer

LES SERVICES

- **Consultation & emprunt :** livres, BD, mangas, documents scolaires et professionnels
- **Soutien aux projets** : rédaction de CV, lettres, orientation
- **Aide aux examens** et préparation au code
- **Accompagnement** individuel
- Espace de travail, lecture et détente
- Cours de méthodologie en ½ groupe pour les classes entrantes



Au CADI, tu peux :

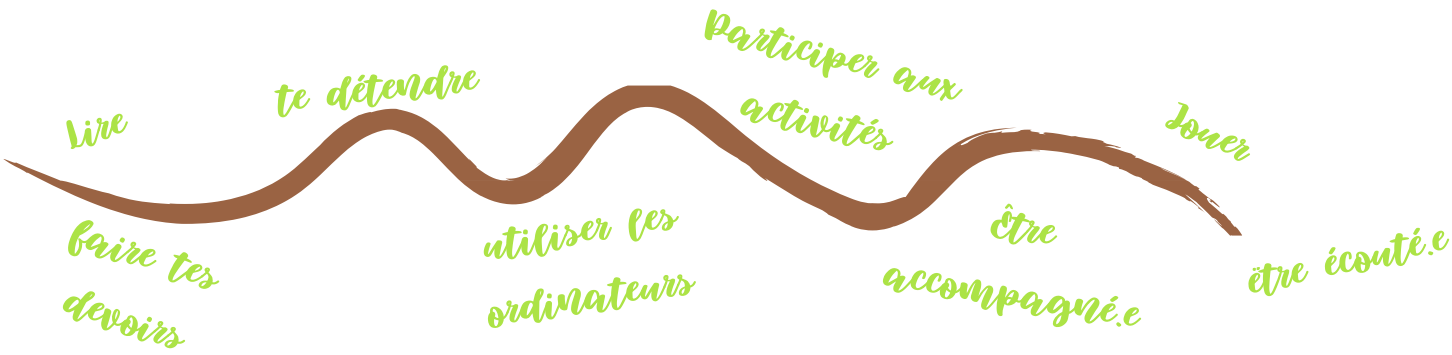

LE CADI, c'est une équipe



Louise CAYRASSO
Enseignante documentaliste



Audrey ROULON
Formatrice



Nathalie NAIM
AESH



Charlotte DOLLE
AESH



Sonia FALLOURD
AESH
Référente handicap

Les différents espaces

Fictions

- Romans, pièces de théâtre, contes , poésie, BD, manga

Presse

- Journaux, magazines, ressources diverses, généralistes et spécialisées

Documentaires

- Livres spécialisés, manuels scolaires, dictionnaires

Numérique

- 9 postes informatiques, un copieur photocopies, impressions, scan

Travail

- Plusieurs espaces : au rez de chaussée, mezzanine, bureau vitré

Activités

- un espaces pour l'activité de la période, un lodothèque, des animations tout au long de l'année

Les dates 2027

Campus Nat'Thuré Végétal

Enseignement Agricole Public
de la 3ème au BTS

POST BAC PORTES OUVERTES **6 FEVRIER** 9H À 13H

JOURNÉE **PORTES OUVERTES 20 MARS** DE 9H À 17H

PAYSAGE

HORTICULTURE MARAÎCHAGE



SUR RDV

GRANDES CULTURES

SERVICES AUX PERSONNES

3ÈME ENSEIGNEMENT AGRICOLE

VOIE SCOLAIRE
APPRENTISSAGE
FORMATIONS ADULTES

En plus de nos formations :

- **Des serres ouvertes au public du mardi au samedi *(selon calendrier annuel)***
- **Un gîte collectif de 36 places à louer pour vos événements festifs**
- **Un marché du lycée les vendredis avec les produits de notre espace maraîchage**

Plus d'infos

05.49.93.86.93

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

THURÉ-CHATELLERAULT

Mini stage d'orientation - Nous contacter

THURÉ – 05-49-93-86-93

Fiche candidature stage d'orientation post 3ème d'une journée

Nom et prénom : .....
Classe de l'élève : .....
Adresse @ du parent : .....@.....
Tel du parent : .....

Formation souhaitée pour le mini-stage (1 seule croix) :

VOIE SCOLAIRE

- ☐ 3ème EA
- ☐ 2nd Pro -BAC PRO **C**onduite et **G**estion de l'**E**xploitation **A**gricole option « Grandes Cultures »
- ☐ 2nd Pro -BAC PRO **C**onduite de **P**roductions **H**orticoles
- ☐ 2nd Pro NJPF – **N**ature **J**ardin **P**aysage **F**orêt
- ☐ CAPa **S**ervices **à** la **P**ersonne et **V**ente en **E**space **R**ural (2ans)

APPRENTISSAGE

- ☐ CAPa **J**ardinier **P**aysagiste (2 ans)
- ☐ 2nd Pro – BAC PRO **A**ménagements **P**aysagers (3 ans)

Renseignement établissement actuel

Nom du Professeur Principal : .....

Nom de l'établissement : .....commune.....

Adresse e-mail de l'établissement pour adresser la convention :
.....@.....

Numéro de téléphone : .....

Nom du Chef d'établissement : Mme ou Mr .....

Observations à nous communiquer :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Document à renvoyer complété à sandra.pante@educagri.fr avec objet du mail « Demande de Mini-stage d'orientation »
Notre Campus enverra directement la convention auprès de l'établissement de votre enfant.

Nous contacter

cfa.thure@educagri.fr
cfppa.thure@educagri.fr

05-49-93-70.52
05-49-93-70.53

Votre prise de notes

RUE DU LYCEE
86540 THURÉ
A 10 MIN DE CHÂTELLERAULT